



Luxembourg, le 13 juillet 2021

Dépôt : Michel Wolter (CSV)

Fred Keup (ADR)

Myriam Cecchetti (Déi Lénk)

Sven Clement (Piraten)



Motion

Déclaration du Gouvernement
sur l'étude externe
indépendante relative aux
clusters

La Chambre des Députés

- Considérant le débat parlementaire du 1er avril 2021 relatif aux foyers de contamination ("clusters") dans certaines structures d'hébergement pour personnes âgées ;
- Considérant la motion déposée par les Députés Michel Wolter (CSV), Fernand Kartheiser (ADR), David Wagner (Déi Lénk) et Sven Clement (Piraten) le même jour invitant Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration à prendre ses responsabilités ("motion de censure") ;
- Considérant la motion de la Chambre des Députés du 1er avril 2021 invitant le Gouvernement à commanditer une étude externe et indépendante au sujet des clusters observés dans certaines structures d'hébergement pour personnes âgées ;
- Constatant que la précitée étude (dit « Rapport Waringo ») a été présentée à la Chambre des Députés le 12 juillet 2021 ;
- Constatant que le Rapport Waringo confirme la teneur de la précitée motion de censure de l'opposition parlementaire ;
- Que les auteurs du Rapport Waringo font notamment état de / d'

L'absence d'élaboration par le ministère de tutelle d'un plan de gestion de crise au profit des structures d'hébergement pour personnes âgées au cours de la période de l'accalmie relative des mois d'août et de septembre 2020, i.e. en anticipation de la deuxième vague ayant frappé le pays au cours des mois d'octobre à décembre 2020,

Un décalage de la réaction des instances politiques en comparaison avec celle de nos pays voisins pour contenir la seconde vague avec pour conséquence (i) un niveau comparativement élevé des cas de Covid-19 enregistrés au Luxembourg par rapport aux pays voisins, (ii) un accroissement du nombre des infections à la Covid-19 dans les structures d'hébergement pour personnes âgées et (iii) surtout une surmortalité importante,

Une communication par moments déficiente, insuffisante voire inexistante envers les gestionnaires des structures d'hébergement en raison d'une absence de répartition clairement arrêtée des rôles respectifs des ministères de la Famille et de la Santé et de leurs services et pire encore en raison de conceptions en termes de gestion de crise foncièrement différentes,

Une stratégie manquée en termes de testing et de vaccination des personnes composant ce qu'on pourrait qualifier de "cordon sanitaire élargi" au sein des structures d'hébergement pour personnes âgées,

- Qu'au vu de ce qui précède et considérant l'article 6 de la loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (« loi ASFT ») disposant que « en cas de risque imminent pour la santé physique ou morale de l'utilisateur d'un service, le ministre compétent ou le fonctionnaire délégué à cet effet peut prendre toute mesure appropriée ou saisir l'autorité compétente en vue de la protection de l'utilisateur concerné » ;

- Constatant que la responsabilité politique de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration est dès lors engagée ;

Invite

Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration à présenter sa démission au Grand-Duc.

Michel Wolter



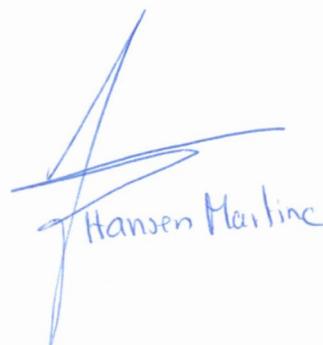
Fred Keup



Myriam Cecchetti



Sven Clement



Hansen Martine



S. Jelle Roth